



École Notre-Dame-de-la-Garde

# École Notre-Dame-de-la-Garde

---

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE Notre-Dame-de-la-Garde

**COMPTE-RENDU** de l'assemblée générale du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Garde, le jeudi 15 septembre 2022 du 2254, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot à 18 h.

---

---

**Jeudi 15 septembre 2022**

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Charles Moisan souhaite la bienvenue à tous. M. Charles Moisan, appuyée par M. Sebastian Cogan, propose l'ouverture de la séance. M. Charles Moisan procède à l'ouverture de la séance à 18 h.

### ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Choix d'un secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
  - 3.1. Adoption du compte-rendu de la dernière assemblée
4. Explications sur la composition et les fonctions
  - 4.1. Du conseil d'établissement
  - 4.2. De l'organisme de participation des parents
  - 4.3. Du comité de parents
5. Présentation du rapport annuel par le président du conseil d'établissement
6. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents
  - 6.1. Nomination d'un président d'élection
  - 6.2. Nomination d'un secrétaire d'élection
  - 6.3. Procédures de mises en candidature
  - 6.4. Élection de deux parents au conseil d'établissement
  - 6.5. Élection du représentant au comité de parents
  - 6.6. Élection d'un substitut au comité de parents
  - 6.7. Élection de deux substituts parents au conseil d'établissement
7. Formation d'un organisme de participation des parents

- 7.1. Décision de formation
- 7.2. Composition (nombre de parents, provenance)
- 7.3. Règles de fonctionnement (nombre de réunions) les mercredis à 19 h.
- 8. Levée de l'assemblée

Rencontre des membres du conseil d'établissement

- 9. Approbation du calendrier des rencontres
- 10. Approbation d'activités et de sorties éducatives

#### **CE 22-09-01 CHOIX D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

M. Charles Moisan propose Mme Jenny Thibault comme secrétaire d'assemblée.

#### **CE 22-09-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : M. Mathieu Robert  
**ET IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

#### **CE 22-09-03 ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE L'AN DERNIER**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : M. Sebastian Cogan et appuyé par Mme Karina De La Pena  
**ET IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le compte-rendu

#### **CE 22-09-04 RÔLES ET FONCTIONS D'UN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

M. Charles Moisan explique les rôles et fonctions d'un conseil d'établissement. Ensuite, il explique les rôles et fonctions de l'organisme de participation des parents. Il explique aussi les rôles et fonctions du représentant au comité de parents.

#### **CE 22-09-05 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL PAR LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Les membres en prennent acte. Il est proposé par M. Mathieu Robert et appuyé par M. Sebastian Cogan d'approuver le rapport annuel.

**LA PROPOSITION EST RÉSOLUE À L'UNANIMITÉ**

#### **CE 22-09-06 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Charles Moisan de nommer M. Sebastian Cogan au poste de présidente d'élection. M. Sebastian Cogan accepte.**

**LA PROPOSITION EST RÉSOLUE À L'UNANIMITÉ.**

**CE 22-09-07 NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Charles Moisan de nommer Mme Jenny Thibault au poste de présidente d'élection. Mme Jenny Thibault accepte.**

**CE 22-09-08 EXPLICATION DES POSTES À COMBLER AU SEIN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

M. Charles Moisan informe l'assemblée qu'il y aura deux (2) postes à combler avec mandat de deux ans, dont un qui est aussi représentant au comité de parents et un des deux qui doit aussi être membre de l'OPP si l'assemblée vote d'en avoir un. Avec la loi 40, le représentant au comité de parents pourra soumettre sa candidature pour être élu au conseil d'administration du CSSTL. Le représentant au comité de parents et le substitut doivent obligatoirement être élus par l'assemblée générale des parents. Ils ne peuvent l'être dans un deuxième temps par le CE.

Postes #3 et #4 en élection pour un mandat de deux ans de 2022 à 2024.

Poste no	Détenu par	Durée du mandat		Élection en
1				
2				
3	Mathieu Robert	2020	2022	2022
4	Jean-Benoît Desjardins	2020	2022	2022

**CE 22-09-09 MISES EN CANDIDATURE ET ÉLECTIONS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

M. Charles Moisan explique la procédure pour les mises en candidature. Chaque personne doit être nommée et appuyée et devra se présenter et mentionner pourquoi il ou elle est intéressé(e) à faire partie du conseil d'établissement.

M. Sebastian Cogan procède à l'appel de candidatures pour les postes #3 et #4 : (mandats de 2 ans)

Ces derniers se présentent et les membres votent par la suite.

Le temps de vote étant terminé, M. Moisan annonce les deux membres élus : Mme Christine Lebrun et Mme Karine Laberge. Félicitations à nos deux membres.

### **CE 22-09-10 ÉLECTIONS DU REPRÉSENTANT OU DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS ET DE SON SUBSTITUT**

M. Moisan explique à nouveau le rôle du comité de parents. Ce rôle est très important, notamment dans la nouvelle gouvernance scolaire, puisque c'est ce représentant au comité de parents qui pourra soumettre sa candidature pour être élu au conseil d'administration du CSSTL. Le représentant au comité de parents et le substitut doivent obligatoirement être élus par l'assemblée générale des parents. Ils ne peuvent l'être dans un deuxième temps par le CE.

Mme Lebrun se porte volontaire pour assurer le poste de représentante au comité de parents pour l'année 2022-2023. M. Sebastian Cogan agira comme substitut.

### **CE 22-09-11 ÉLECTION D'UN SUBSTITUT PARENT AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Mme Karina De La Pena et Mme Geneviève Emond acceptent d'être substitués pour un an.

### **CE 22-09-12 FORMATION D'UN O.P.P.**

M. Moisan explique l'importance de ce comité. Il est proposé par Mme Mélanie Fleury et appuyé par Mme Emmanuelle Beaulieu d'avoir un O.P.P. et l'assemblée démontre un grand intérêt. Mme Thibault invite les parents intéressés à s'impliquer à l'école en participant aux différentes activités et de bien vouloir laisser leurs coordonnées à la secrétaire d'assemblée.

Noms des parents	Noms des parents
Emmanuelle Beaulieu	Andréanne Chopin
Geneviève Robberts	Mathieu Robert
Emilie Dodge	Pascale Veillette
Geneviève Emond	Karine Laberge
Josée Verret	Marie-Claude Jolicoeur
Mélanie Fleury	Georgica Radeanu

Lise-Anne Gauvreau	Mona Modaressi
René Loiselle	Magalie-Eve Boutet
Tomas Oosterbaan	Ritika Malini
Ida Mbia Mbarga	Anne-Marie Bouthillier
Eve Pilon	Isabelle Chartrand
Annick Bourget	Jennifer Lequerre
Ilona Markman	Stéphanie Lloyd
Karina De La Pena Juarez	

### **CE 22-09-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Karina De La Pena  
**ET IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever l'assemblée à 18 h 29.

À ce moment-ci, les membres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 se réunissent pour une petite rencontre pour le calendrier des rencontres et l'approbation ou non des activités proposées par l'équipe-école.

### **CE 22-09-14 CALENDRIER DES RENCONTRES**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Christine Lebrun  
**ET IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver le calendrier des réunions du CE 2022-2023.

Les rencontres auront lieu habituellement le deuxième ou troisième mercredi du mois. La première rencontre sera le mercredi 19 octobre 2021 à 19 h à l'école Notre-Dame-de-la-Garde.

### **CE 22-09-15 SORTIES ÉDUCATIVES**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Sebastian Cogan et secondé par M. Charles Moisan d'approuver les activités présentées pour le 3<sup>e</sup> cycle pour l'année 2022-2023 dont le séjour au Centre Notre-Dame-de-Fatima payée par les parents au coût de 135 \$ par élève en février 2023, l'activité à l'école de l'UQROP sur les oiseaux de proie en octobre ou novembre, deux (2) journées de natation à la piscine du CSSTL en mars ou avril payées par la mesure 15230 école accessible et inspirante, la visite au Collège de Valleyfield en mai ou juin payée par la

mesure 15230 et une randonnée à vélo et visite de l'usine de traitement de l'eau potable en juin, l'activité au Centre des sciences de Montréal pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle le 26 octobre payée avec la mesure 15230, les cours d'échecs en raison de 2 blocs de 2 heures sur 6 semaines pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle.

Il est convenu d'attendre la 1<sup>re</sup> rencontre régulière du CE d'octobre pour discuter plus longuement de l'activité à la bibliothèque Marie-Uguay pour l'année scolaire 2022-2023 compte tenu de l'augmentation des frais d'autobus de 280 \$.

---

M. Charles Moisan  
Président

---

Date

---

Mme Jenny Thibault  
Directrice  
FD/NDG/CE

---

Date